Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Affaires Administratives et Générales

وزارة الاقتصاد والمالية
مديرية الشؤون الإدارية والعامة

# AVIS D'APPEL D'OFFRES
# OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°18/2019/MEF/AC/ETU

**Le 11 juin 2019 à 10 heures**, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie et des Finances, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour **la réalisation d'une étude sur la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de communication digitale et d'e-réputation ainsi que les prestations de formation y afférentes pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales** - **Ministère de l'Economie et des Finances** - Rabat - Chellah. **Bureau n°221, 2ème étage Entrée «D»,** Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma **''Appel d'Offres''**).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : **huit mille dirhams (8 000,00 DHS).**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **quatre cent quatre-vingt-seize mille huit cents dirhams toutes taxes comprises (496 800,00 DHS TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation notamment la production une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément : Domaine d'activité exigé : D13 (Etudes générales) pour les concurrents installés au Maroc.

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.